



Communiqué de presse

Conseil provincial du Hainaut du 25 novembre 2025

Modification budgétaire positive : le fruit d'importants efforts internes

Le Conseil provincial a voté la troisième modification de son budget 2025. Un acte important. En se livrant à un contrôle interne strict en fin d'exercice et au prix de nombreux efforts, l'administration a pu dégager un disponible de 16,4 millions.

Les services financiers et la Direction générale provinciale ont collaboré avec l'ensemble des services pour passer au peigne fin l'état de consommation des crédits, des dépenses en personnel (-3.5 millions), de dettes (-3.5 millions) et en énergies (- 4.6 millions), traquer toutes les possibilités d'économies et inscrire plusieurs recettes supplémentaires pour présenter une situation globalement positive.

Résultat de cette démarche : en laissant des marges de manœuvres aux institutions pour ne pas hypothéquer leur fonctionnement d'ici la fin de l'année, **des moyens sont libérés en vue de lisser l'effort budgétaire et de renforcer l'effet du plan de redéploiement des activités provinciales « Agir pour l'Avenir ».** « *Cette situation permet de réduire la reprise de provision destinée au financement des zones de secours, j'en remercie les services* », a commenté le Président du Collège Éric Massin.

Pas d'euphorie cependant : le budget 2026 restera difficile et nécessitera la poursuite de mesures d'économies pour préserver l'emploi provincial. Le poids du financement des zones de secours à hauteur de plus de 80 millions continuera à exercer une pression croissante sur les deniers provinciaux. A quoi s'ajoutent le gel de l'indexation du fonds des provinces et la perte possible de 2.3 millions liée à la réforme des APE.

Contrairement à la situation des communes, c'est une suppression des APE et non une réduction qui devrait frapper à nouveau l'Institution provinciale.

« *Les mesures prises par la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles auront un impact de 8 à 12 millions sur notre budget 2026* », a estimé le Président du Collège en réponse à une question de Philippe Lesne, pour Ecolo.

Les réformes de l'enseignement inquiètent la Province

Dans l'enseignement, les réformes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont également de grandes conséquences sur la Province de Hainaut. Interrogé par le conseiller provincial Philippe Waterlot, Pascal Lafosse, Député en charge de l'enseignement obligatoire, a évalué, ce matin devant le Conseil provincial, l'impact des réformes actuellement mises en œuvre.

Des réformes qui, comme il l'a souligné, ont **profondément fragilisé l'enseignement qualifiant, l'organisation des établissements, la stabilité du personnel et les perspectives offertes aux élèves.**

Par exemple, la fermeture de certaines 7^e a contraint les élèves déjà titulaires du CESS à se réorienter vers l'enseignement pour adultes : en dépit des démarches effectuées par la Province de Hainaut pour leur proposer de nouvelles formations adaptées, « *cette mesure a désorganisé les parcours de formation et affaibli des filières qui fonctionnaient.* » De nombreux étudiants n'ont pas poursuivi leur formation.

A ces conséquences sur les parcours de vie, s'ajoutent celles sur l'emploi : environ 62 équivalents temps plein. D'autres mesures comme la diminution des périodes complémentaires réduit encore la capacité des établissements à offrir un encadrement de qualité et à soutenir les projets pédagogiques.

« *L'organisation du degré inférieur, ex Tronc Commun, pose également de nombreuses questions* », insiste Pascal Lafosse. « *Il sera essentiel que nos écoles puissent offrir un choix d'options aussi large que possible. Des collaborations entre les écoles du PO seront souhaitables. Je serai très attentif à cette transversalité.* »

Autre mesure impactante pour l'emploi des enseignants : celle qui modifie la charge horaire des profs du secondaire supérieur (20 à 22 périodes) entraînerait une nouvelle perte estimée à 53 équivalents temps plein. Sans compter, comme l'a souligné le Député que, « *cette augmentation de la charge de travail, qui ne s'arrête certainement pas aux heures prestées en classe, risque de réduire encore l'attractivité du métier d'enseignant.* »

Un soutien important à la lutte contre les violences conjugales

En cette journée symbolique de lutte contre la violence faite aux femmes, le Conseil provincial a validé le **protocole d'accord** entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne et les Provinces en matière de politique d'égalité des hommes et des femmes.

Un acte fort, comme l'a indiqué le Député David Lavaux, qui permettra au service provincial « *Violences, Egalité et Genre* » (Vegha) de poursuivre son action. Grâce à ce subventionnement, des actions de sensibilisation seront développées ainsi qu'un large volet de formation destinées aux professionnels des secteur médical, judiciaire et associatif. Accompagner au mieux les victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, aborder les problématiques de mariage forcé ou de mutilation génitale des femmes : ces problématiques s'inscrivent pleinement dans la politique sociale de la Province de Hainaut.

Se concerter pour lutter contre le fléau asiatique

« *Le frelon asiatique constitue aujourd'hui une menace importante pour nos abeilles et, plus largement, pour les pollinisateurs dont le rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes n'est plus à démontrer. Nous voyons l'impact croissant de cette espèce invasive sur la biodiversité de notre province.* »

Ce constat dressé par le Conseiller provincial Philippe Duvivier n'a pas laissé insensible la Députée Aurore Goossens. Si aucun moyen budgétaire n'est prévu à ce jour au niveau provincial pour lutter contre ce fléau, elle s'est engagée à porter le dossier devant le comité de pilotage des zones de secours. L'objectif est de parvenir à une politique concertée en la matière avec des tarifications harmonisées lors d'intervention sur les nids, le développement de synergies entre les quatre zones et la mise en œuvre de collaborations renforcées avec les apiculteurs.